

Sambre ville

la chaleureuse

Bulletin Communal
d'information



Février 2021 - n°108

24H/24



Funérailles J-F PESSLEUX

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

jf.pessleux@gmail.com



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : 071 77 38 37
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : 081 43 47 45

0498 940 620

atraxis

Bureau de Courtage

ASSURANCE ■ PLACEMENT ■ CRÉDIT ■ PENSION

Vincent FAYS ■ Gérant

Rue Saint-Sang, 91 ■ B-5060 Sambreville

Tél. 071 77 35 41 ■ Fax 071 71 22 32 ■ info@atraxis.be ■ www.atraxis.be

FSMA 41757 A - BE 0463.316.837

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TOITURE

Charpente, couverture, zinguerie, velux, plate-forme, aménagement de grenier, panneaux solaires



sprl Toitures HANART

rue de la Petite Pierrère, 15 • 5060 Falisolle • Gsm **0497 88 23 60** • **0493 14 24 67** • N° ent. 0824 620 061

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Pierre SRETENOVIC**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0478/620 074





CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Nous voilà en 2021!

L'occasion pour moi, de vous exprimer, en mon nom et au nom des autorités communales, ces quelques mots au début de cette année naissante.

Si nous connaissons malheureusement toujours l'application de mesures sanitaires, je voudrais tout de même vous adresser nos meilleurs souhaits!

Nous vous souhaitons, d'abord et avant tout, une excellente santé, tant nous savons aujourd'hui, mieux qu'hier encore, à quel point c'est là notre bien le plus précieux.

Il faut bien le dire, nous venons toutes et tous de passer une année inédite et j'espère que nous n'aurons plus jamais à vivre de tels événements car nos modes de vie ont été touchés en tous points. Nos libertés ont été limitées et cela nous pèse à toutes et tous.

Voilà presque un an que ce cauchemar a commencé...

Tout a commencé en février 2020 où nous apprenions qu'un virus, venu d'Asie, nommé « CORONAVIRUS » pourrait nous toucher et perturber nos vies. À cette époque, nous ne connaissions rien du virus si ce n'est son caractère nouveau. Dans un monde où tout bouge à toute vitesse, il était donc inévitable que cette pandémie prenne une dimension mondiale.

Si nous ne pouvions pas éviter le virus, il nous fallait toutefois le combattre!

C'est ainsi que de nombreuses règles sanitaires ont été adoptées au fur et à mesure que le virus était étudié par des scientifiques de tous les pays, des virologues, des épidémiologistes. Alors que nous en étions à un confinement total au second trimestre 2020, nous sommes arrivés, aujourd'hui, à la distribution à grande échelle d'un vaccin! Un réel espoir pour retrouver une vie normale.

Ce résultat est celui des nombreux travaux des scientifiques. C'est aussi le fruit de nos efforts pour contenir la pandémie et ne pas saturer nos services de soin.

Toutes et tous durant cette année nous avons dû faire œuvre de résilience, de compassion, de solidarité, de renoncements... Tout cela, seront les fondations de notre avenir commun.

Dans un autre registre, j'aimerais avoir une pensée particulière envers toutes ces personnes qui rencontrent actuellement des difficultés. Que la raison soit sociale, médicale ou encore, qu'elle soit due aux conditions météorologiques hivernales ou à la crise sanitaire; sachez que des services d'aides sont disponibles!

Le plan « Grand Froid » a notamment été mis en place. Le CPAS (071/26.60.10), le Plan de Cohésion Sociale (0496/26.48.09), l'En Tain (071/95.02.01), mais aussi, les services de l'Administration communale sont à votre disposition pour vous venir en aide.

Des numéros d'écoute sont également disponibles tels que le 107 pour une écoute générale ou encore, au niveau local, la ligne « écoute aînés » (0496/24.48.09) dédiée à nos séniors.

Pour conclure, je pense que nous sommes arrivés, tous ensemble, à contribuer à ce que cette crise fasse bientôt partie du passé... C'est mon vœu le plus cher.

Nous devons continuer encore un peu à faire montre de prudence! Je sais que c'est difficile, que beaucoup de personnes ont été isolées de leur famille et que les liens sociaux ont été fortement restreints. Nous sommes tous en privation sociale.

Pour 2021, j'aimerais donc vous exprimer mon dernier vœu: Celui de voir la fin de cette crise arriver enfin et de retrouver, tous ensemble, nos familles, nos proches, nos loisirs... bref... notre vie normale!

JEAN-CHARLES LUPERTO
Député-Bourgmestre



**Erratum :**

Une erreur s'est glissée dans un hommage lors de la précédente édition du bulletin communal.

Il s'agit de **Jeanny Maloteau** et non de Jeanny Lambert.

GIL GILLES



C'est avec stupéfaction que le Collège communal a appris le décès de Monsieur Gil GILLES.

Élu conseiller communal en octobre 1982, Il devient d'emblée échevin de Sambreville, en charge de la Culture et de l'Enseignement dans un collège présidé par le socialiste Jean

Poulain. En cours de législature, il est désigné comme Premier échevin.

Il sera amené à gérer, au cours de ses mandats, plusieurs matières importantes telles que les Finances, les affaires sociales ou encore l'Emploi et le 3e âge.

Il présentera ensuite sa démission en 1999 suite à des divergences d'opinions internes. En octobre 2000, il ne se présentera plus.

Gil aura également mené une longue carrière de Député. Il entre à la Chambre des représentants au soir du scrutin de décembre 1987.

Député de l'arrondissement de Namur, il va aussi siéger au Conseil régional wallon et au Conseil de la Communauté française jusqu'en 1995.

Ayant voté les réformes institutionnelles de 1988-

1989 et de 1992-1993, il opte pour le Parlement wallon en mai 1995 et figure parmi les 75 premiers députés élus directement au Parlement wallon. Il est réélu en juin 1999.

Regrettant sa décision de 1999, il se représentera aux élections communales d'octobre 2006 sur une liste pluraliste dissidente.

Élu conseiller communal sur une liste UNION, Gil Gilles siègera dans l'opposition jusqu'en octobre 2012 où il terminera son parcours communal.

Au-delà de sa carrière politique, Gil GILLES fût également un brillant professeur d'économie, notamment à l'école commerciale et à l'athénée de Tamines. Entrepreneur dans l'âme, il avait fondé une entreprise d'importation de jouets, d'articles cadeaux et de trophées sportifs, bien connue à Sambreville.

Peu le savent, mais avant de se consacrer totalement à la politique, il aura mené une carrière sportive internationale en tennis de table.

Il avait aussi été élevé au titre d'officier de l'ordre de Léopold.

Nos pensées émues vont à sa famille et notamment à sa veuve Nicole, à son fils Ronny, et à son frère Vicky.

Au revoir Gil!

JEANNY MALOTEAU

Jeanny Maloteau a travaillé à la bibliothèque communale de Falisolle jusqu'en 1994.

Depuis des années, elle était la compagne d'un de nos grands artistes locaux, Marcel Hocq. Elle s'amusait d'ailleurs à dire qu'elle était sa muse...

Grande lectrice, elle lisait surtout les grands auteurs américains contemporains. De par son métier, elle n'avait pas grande difficulté à trouver de quoi assouvir sa soif de lecture. Le Collège communal tient ici à exprimer ses plus sincères condoléances à Marcel, à sa famille et à ses proches.

Bon voyage, Jeanny ...



LUC COLMANT



Ils étaient déjà plusieurs à nous avoir quitté.

Sambreville perd, une fois encore, l'un de ses médecins généralistes, le Docteur Luc Colmant.

Tous se souviendront de sa gentillesse, de sa disponibilité et de son dévouement.

Luc avait toujours un mot gentil et reconfortant pour tout le monde. Il était un peu le « grand-père » de tous ses patients.

Qualités humaines qu'il partageait avec son épouse Nadine, ancienne Conseillère communale, qu'il s'en est allé rejoindre.

Le Collège communal tient à présenter à son fils Olivier, à sa famille et à ses proches ses condoléances les plus sincères.

MICHEL LEGROS



Pensionné depuis quelques années, l'ancien directeur des écoles communales de Velaine et d'Arsimont était un monument de l'enseignement communal sambrevillois. Il y aura consacré 45 années de sa vie, comme enseignant d'abord, comme Directeur ensuite.

Nous retiendrons de lui son humanisme, son engagement sans faille, son franc-parler, mais surtout sa

grande gentillesse envers tous et particulièrement envers les personnes qu'il a été amenées à diriger.

L'émotion palpable des différents enseignants qui l'ont côtoyé durant sa longue carrière en atteste.

Ce grand ami des animaux laisse un vide énorme derrière lui.

Le collège communal souhaite beaucoup de courage à sa famille, à son fils Olivier, et à sa compagne notre collègue Fabiola.

Au revoir Michel ...

YVON DECAMPS



Le Collège communal a appris, à la fin du mois de décembre, la triste nouvelle du décès de Monsieur Yvon Decamps.

Monsieur Decamps aura été un acteur incontournable du développement culturel et sportif à Sambreville.

Il y aura consacré 45 années de sa vie au travers de ses différents mandats. Il aura été de 1972 à 2008 : Vice-président et membre du Conseil

sportif, secrétaire du Conseil d'administration du Crac's, Président du Conseil sportif, Vice-Président et Président du Conseil d'administration du Crac's.

Il était encore membres de l'Assemblée générale en avril 2017.

Le Collège communal tient à présenter ses plus vives condoléances à sa famille et à ses proches, et plus particulièrement à ses enfants, Richard et Cécile.

Investir ? Avec **Argenta Auvélais**, bien entendu !

Venez faire connaissance. Votre conseiller personnel en investissement est à votre disposition. Aujourd'hui comme demain.

LVB Finances

Rue du Centre n ° 26 - 5060 Auvélais
auvelais@argenta.be | 071 / 74 31 55
NE 0634.925.970 RPM Namur



Au Fil de l'Art

COUTURE RETOUCHE **MERCERIE** **LAINE À TRICOTER**

54 rue de la Station
5060 TAMINES
0478 51 20 61 - 071 33 06 51
atelier-couture@outlook.com
www.fildelart.be
f au fil de l'art sambreville

Notre nouvelle adresse !

Retouche & confection sur mesure de tous vos vêtements
Recouvrement de vos coussins, tentures, rideaux, fauteuils, chaises, canapés, garnissage, etc.

Atelier de couture, retouche, réparation, garnissage
Magasin de laine, ouvrage, mercerie
Cours - de coupe et couture
- de garnissage de fauteuil, chaise, etc.
- tricot, crochet, etc.

Heures d'ouverture du lundi au samedi de 9h à 17h
Fermé le mercredi et le dimanche
Renseignements et inscriptions 0478 51 20 61

MARBRERIE & PIERRE DE TAILLE ROBERT G. & fils srl



Tous travaux de marbrerie, granit, pierre bleue.
Escaliers, plans de travail pour cuisine, tablettes de fenêtre,
salle de bains, carrelages en pierre naturelle,
monuments funéraires, caveaux.

Rue de Velaine, 75 • TAMINES
Tél. : 071 77 32 65
info@marbrerierobert.be • www.marbrerierobert.be

Ets Wathelet

**BOIS - PANNEAUX
ISOLATION
QUINCAILLERIE
RABOTERIE
IMPREGNATION**

A votre service
du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 12h30 à 17h
Le samedi de 8h à 12h
Tél. **071/81.25.46**
Fax 071/81.35.83
Rue du Wainage, 92
KEUMIEE



Grand Merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !



NOUVEAU! IL EST DÉSORMAIS POSSIBLE D'ACQUÉRIR, POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT, DES CONTENEURS POUR PAPIERS ET CARTONS!

L'intercommunale BEP, en charge de la gestion des déchets sur l'Entité de Sambreville, offre la possibilité aux communes de la Province de Namur de vendre des conteneurs de 240 litres de couleur jaune afin que la collecte des papiers et cartons sur l'Entité se fasse plus aisément.



Le Collège communal a décidé d'adhérer à cette expérience pilote et ainsi permettre aux Sambrevilloises et Sambrevillois qui le souhaitent d'acquérir un conteneur au prix de 46,27 € t vac l'unité.

L'acquisition et l'utilisation de ce conteneur ne sont pas obligatoires. De ce fait et sous réserve de quantités suffisantes disponibles auprès de cette intercommunale, tout résident à Sambreville ou société/indépendant ayant son siège social dans l'entité est donc invité à se manifester en renvoyant le formulaire ci-après dûment complété.

Une facture sera alors envoyée au demandeur et dès son acquittement, le conteneur sera livré au domicile ou siège social contre la signature d'un accusé de réception.

A noter qu'en cas d'utilisation d'un conteneur, la collecte restera gratuite, ces conteneurs n'étant pas munis d'une puce d'identification.



Les achats groupés d'énergie de la Commune de Sambreville

En partenariat avec  wikipower



Envie de payer moins cher votre énergie ?

Participez à l'achat groupé de gaz et d'électricité 100% verte et belge de la COMMUNE DE SAMBREVILLE !

245 € d'économies moyennes par an !

INSCRIPTION GRATUITE
jusqu'au 28.03.2021

 www.ensemble-sambreville.be

 071/.11.95.59

Pourquoi changer de contrat d'énergie ?

L'union fait la force... et fait également baisser vos factures ! C'est sur ce principe que repose l'achat groupé lancé par la Commune de Sambreville en partenariat avec Wikipower. En cette période de crise sanitaire, il est crucial de réduire vos dépenses et donc de choisir un contrat à prix fixe pour bloquer des tarifs historiquement bas. Grâce à cette initiative locale et responsable, vous allez pouvoir :

- réduire vos factures d'énergie,
- augmenter votre pouvoir d'achat,
- soutenir la filière du renouvelable en Belgique.

Demande de (nouveau) conteneur papiers/cartons

A retourner au service de la recette
Grand-Place - 5060 SAMBREVILLE
e-mail : sfinances@commune.sambreville.be - tél.: 071/26.02.44

DEMANDE D'ACHAT CONTENEUR JAUNE « PAPIERS/CARTONS

Identification du demandeur

Doit impérativement être rempli complètement

NOM :

Prénom :

NOM de la société (si applicable):

N° Registre National (OBLIGATOIRE pour une personne physique):

N° de TVA ou BCE (banque centrale des entreprises) (OBLIGATOIRE pour une personne orale):

Adresse (sur Sambreville):

N° tél :

E-mail :

Si second résident adresse du domicile (OBLIGATOIRE):

Conteneur actuel

Taille actuelle : 240 L conteneur jaune

Le conteneur papiers/cartons sera facturé conformément au règlement en vigueur (soit au prix de 46,27 € pour l'année 2021)

Date :

Signature :

ATTENTION !

Les petites rues étroites ne peuvent être collectées par camion mais doivent l'être en véhicules plus légers de type camionnettes. Pour les habitants de ces rues, il ne sera pas possible d'acquérir un conteneur vu l'impossibilité de vidange dans les les camionnettes.



LA BIBLIOTHÈQUE DE SAMBREVILLE VOUS PROPOSE...

POUR TROUVER TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE SAMBREVILLE, VOUS AVEZ PLUSIEURS

POSSIBILITÉS :

- Sur le site communal Bibliotheque.sambreville.be
- Sur la page Facebook Bibliothèque communale de Sambreville
- Sur le site des bibliothèques www.tire-lire.be

En raison des mesures édictées par le Centre de Crise National et des incertitudes sur nos ouvertures et activités nous vous invitons à consulter régulièrement nos différents sites de communication ou de vous renseigner via notre adresse mail : biblio@commune.sambreville.be

PROLONGATION PAR MAIL UNIQUEMENT

ATTENTION ! Pour rappel, les demandes de prolongation se font uniquement par mail à l'adresse : biblio@commune.sambreville.be ou en vous présentant auprès des bibliothèques durant les heures d'ouverture.

REPRISE PARTIELLE DE L'EPN

Quatre pc de l'EPN de la bibliothèque d'(AUV) sont remis en activité. Ils sont accessibles uniquement sur rendez-vous (par tél. 071/260.331) ou par mail (biblio@commune.sambreville.be), pour une heure de consultation maximum.

**LES USAGERS DOIVENT OBLIGATOIREMENT FOURNIR LEUR N° DE GSM (TRACING).
LES USAGERS DOIVENT DÉSINFECTER EUX-MÊMES À L'AIDE D'UN PRODUIT ET DE LINGETTES MIS À LEUR**

DISPOSITION :

- la souris,
- le clavier,
- la table,
- la chaise

Chaque pc aura une poubelle fermée dans laquelle les usagers pourront déposer les lingettes usagées.

Les pc ne sont accessibles que pour des recherches scolaires, des recherches d'emploi ou de logement... et travaux bureautiques.

Il n'y aura pas d'aide offerte aux usagers.

Pour le moment nous ne prêtons pas de lecteurs de carte d'identité.

Les personnes ne peuvent pas s'installer à la bibliothèque en utilisant leur propre matériel : la salle Ledoux est réservée à cet usage.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE PENDANT TOUT LE TEMPS DE LA CONSULTATION ET LA DISTANCIATION D'1,5 M DOIT ÊTRE RESPECTÉE.

FERMETURES

Attention ! Fermeture des bibliothèques, ludothèques et du Fonds d'Histoire et de Culture régionales le mardi 16 février (Carnaval), lundi 5 et mardi 6 avril (Pâques).



COMMENT UTILISER UN BRASERO EN TOUTE SÉCURITÉ

Les braseros apportent l'ambiance d'un feu de camp dans votre jardin, mais il faut faire preuve de prudence. Les braseros de jardin ajoutent de la beauté et de la convivialité à votre espace extérieur mais ce feu reste un feu, et pour profiter pleinement de votre brasero, la sécurité devrait toujours être une considération primordiale.



Conseils de sécurités avant d'utiliser votre brasero

- Avant d'acheter votre brasero, assurez-vous de bien comprendre les règlements de votre ville concernant leur utilisation.
- Certaines villes interdisent complètement leur utilisation, et de lourdes amendes pourraient être imposées si vous ne respectez pas les règles et les règlements.
- Lisez le manuel qui accompagne votre foyer et suivez les instructions.
- Appelez le fabricant pour toute question supplémentaire que vous pourriez avoir.
- Un seau d'eau et un extincteur de 6 kg à poudre ABC, ou de 6 litres d'eau pulvérisée doivent se trouver à proximité de l'appareil de cuisson.
- L'extincteur a été vérifié par un organisme habilité depuis moins d'1 an.
- Utiliser des gants de sécurité lors de la manipulation d'un feu chaud.
- Ne placez pas un brasero dans un endroit fermé parce que les fumées qui en émanent peuvent être nocives sans ventilation adéquate.
- Évitez de placer votre foyer près de branches suspendues ou sur une surface instable.
- L'appareil doit être installé sur une surface plane, non combustible et protégé de tout renversement possible.
- Il sera placé en retrait de la voie de circulation du public.
- L'emplacement choisi sera éloigné de toute sortie de secours, ne se trouvera pas en milieu de rangée de stands ou échoppes, ne se trouvera pas au milieu d'une place ou lieu similaire, mais se trouvera plutôt en périphérie et en un endroit facilement accessible aux services de secours.
- Une aire de min. 1,20m tout autour de l'appareil doit être libre de tout objet ou matériaux combustibles (bâche, tente, toit, auvent, broussailles, ...). Pendant l'utilisation de votre brasero
- Commencez votre feu petit et n'utilisez que les démarreurs recommandés. N'utilisez jamais d'essence pour allumer un feu.
- Dans un brasero à bois, n'empilez jamais le bois trop haut, car vous ne voulez pas que les braises de bois ne se répandent.
- Les enfants ne devraient pas être autorisés de jouer à proximité des braseros, qui devraient être surveillés par des adultes en tout temps.
- Ne laissez jamais le feu sans surveillance.
- Utilisez des grilles pour vous protéger du vent et empêcher les braises de s'échapper.
- Évitez d'utiliser un brasero lorsqu'il y a beaucoup de vent (si le carburant est du bois).

Zone de secours Val de Sambre



APPEL À CANDIDATURES

Appel à candidatures pour 2 mandats d'administrateurs externes au Conseil d'administration de la nouvelle régie communale autonome des sports Sambr'Athlétic.



Le Conseil d'administration de la régie communale autonome Sambr'Athlétic lance un appel au recrutement de deux administrateurs externes prévus aux statuts.

Les administrateurs externes sont des membres du Conseil d'administration qui ne sont pas conseillers communaux. Tous les mandats sont exécutés à titre gratuit, sont à durée limitée et renouvelables.

Les personnes intéressées par ce mandat doivent faire parvenir un courrier établissant :

- une motivation permettant d'établir un lien avec l'objet social ;
- un lien avec la commune de Sambreville ;
- les critères d'éligibilité (ne pas être représentant d'un club, ne pas recevoir de subvention de la commune,...) ;
- les compétences que le candidat est disposé à mettre à disposition du Conseil d'administration.

Le dépôt de la candidature se fera par email à Yhardouin@commune.sambreville.be ou par simple courrier avant le 15 mars, adressée au Jury de sélection, Sambr'Athlétic, rca, Grand'Place, 5060 Sambreville. Une entrevue sur invitation permettra aux candidats sélectionnés de se présenter plus amplement. Les administrateurs externes seront désignés par le Conseil communal sur la proposition du jury conjoint composé de représentants de la Commune et de la régie.

Extraits des statuts sur simple demande par email.

PLAINES COMMUNALES DE SAMBREVILLE

Inscription obligatoire pour le 1er mai 2021 (au plus tard)

soit par téléphone au 071/711.935 ou le 0497/58.83.67

par mail : betty@exceptejeunes.be

→ **Date : du 5 au 30 juillet**

→ **Activités : De 9h00 à 16h30 (garderie gratuite dès 7h30 et jusque 17h00)**

- Velaine (Ecole communale, Rue Hurlevent) 3 à 14 ans.
- Tamines (Château Soupart, Rue Barthélemy Molet 170) 3 à 10 ans.
- Arsimont (Salle communale, Rue Haut Baty 59) 3 à 14 ans.

(Attention nous devons peut-être réorganiser les plaines différemment si nous sommes toujours dans les conditions sanitaires actuelles mais vous serez tenus informés le plus vite possible)

4.50 euros par jour pour les Sambrevillois, 6.00 euros par jour hors commune (repas chaud compris) **en fonction des conditions sanitaires applicables au moment de l'organisation des plaines.**

A prévoir collation de la journée (privilégier les collations saines, bouteille d'eau ou gourde). Bien noter les vêtements, sac à dos, casquette, ...

Service de ramassage en car gratuit (Demander l'itinéraire et l'horaire) en fonction des conditions sanitaires applicables au moment de l'organisation des plaines.



Betty : 071 711 935 ou 0497 58 83 67

Coordnatrice plaines de Sambreville Hainaut Betty



LE CPAS DE SAMBREVILLE COLLABORE AVEC LA SWCS ET LE FLW AFIN D'AMÉLIORER VOTRE HABITAT GRÂCE AU RENOPACK- RENOPRÊT !



Le Renopack et le Renoprêt sont des aides régionales proposées pour le financement des travaux de rénovation dans une habitation existante

Ils prennent la forme de prêt à taux 0 % dont le montant empruntable peut varier de 1000 € à 60.000 €. La durée de remboursement est de 30 ans max

Selon les types de travaux, ce prêt peut se combiner avec les primes wallonnes qui sont préfinancées et calculées en fonction de vos revenus (condition d'occupation du bâtiment en tant que logement depuis au moins 15 ans et audit obligatoire sauf exception)

Pour quels types de travaux ?

L'isolation du toit, du sol et/ou des murs, installation d'une chaudière condensation gaz ou mazout, installation d'une chaudière biomasse, installation pompe à chaleur, installation d'un chauffe eau solaire, réalisation d'un audit énergétique, fermeture du volume protégé, installation d'un poêle à pellets, installation d'une chaudière au gaz propane, Amélioration des performances des installations de chauffage et eau-chaude, placement de panneaux photovoltaïque, le remplacement des châssis et/ou du vitrage (y

compris les accessoires), le remplacement ou la réfection d'une toiture, remplacement des corniches et descentes d'eau pluviale, assèchement des murs, réfection ou remplacement de l'installation électrique ou gaz, renforcement ou démolition/reconstruction des murs, élimination de la mэрule ou du radon, Ensemble des travaux visant à remédier à une ou plusieurs cause d'insalubrité, installation d'un système de ventilation
Depuis juin 2019 Investissement visant à adapter le logement au handicap du demandeur ou d'une personne à charge

Principales conditions :

- Le demandeur doit être soit propriétaire occupant, locataire ou propriétaire bailleur d'un logement en Wallonie occupé depuis au moins 15ans.
- Les revenus imposables globalement (RIG) du ménage doivent être inférieurs à 97.700 €.
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré.
Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit Tavaux doivent tous être réalisés dans un délai de 2 ans .



Entité Locale de Sambreville,
CPAS de SAMBREVILLE,
Rue des Bachères 40 à TAMINES
Mail : Energiecpas@sambreville.be

Mme FRANCAVILLA Valérie
Mr BEECKMAN Luc
N° Tel : 071/266040
N° Tel : 071/266036

Rénover - Besoin d'un exemple ?

Exemple de prêt à taux zéro

Un ménage sans enfant souhaite rénover son habitation. Après avoir réalisé un audit énergétique d'un montant de 1.200€**, il doit réaliser les travaux suivants : isolation de la toiture, remplacement des châssis et isolation des murs et sols. Le coût des travaux est de 35.500 € (selon les devis récoltés). Les revenus imposables globalement (RIG) du ménage sont de 36.500 €. Le montant des primes est de 6.907,50€ (en fonction de la composition du ménage et des revenus – voir conditions des primes wallonnes sur energie.wallonie.be ou au numéro vert 1718).

Quel sera le coût total du crédit ? Quel sera le montant total dû par le couple ? À quel TAEG (taux annuel effectif global) ?

Coût des travaux et montant du crédit	35.500€
Durée initiale du crédit**	180 mois (15 ans)**
Taux d'intérêt débiteur annuel	0%
Montant d'un terme du crédit	197,22€/mois
Coût de l'audit	1.200€**
Montant des primes**	6.907,50€*
Durée du crédit après validation des primes sur base des travaux réalisés et des factures finales**	145 mois (12 ans et 1 mois)
Coût total du crédit (montant des intérêts débiteurs + frais d'audit)	1.200 €**
Montant total dû (tel que défini par le Code de droit économique)	36.700€ (35.500 € + 1.200 €)
TAEG	0,46%

* Après validation des primes, le montant de celles-ci est affecté au remboursement anticipé partiel du crédit. Ce remboursement anticipé a pour effet de diminuer le capital à rembourser à due concurrence, de réduire la durée de votre crédit, la mensualité restant la même.

** Dans cet exemple, le coût de l'audit est une estimation, il est fonction de l'auditeur agréé.

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.



L'ÉCOLE EUROPÉENNE A FAIT PEAU NEUVE !

Inaugurée en septembre 1979, cette dernière a fortement apprécié la cure de jouvence qui lui a été proposée.

Voyons ceci plus en détail

Le **coût total** des travaux s'élève à **523.229 €** dont 438.421€ de subsides et 84.808€ de part communale.



Outre la rénovation des parois de l'école, de nouveaux vitrages isolants et plus résistants ont été placés. Du côté sud, la surface vitrée a été diminuée afin de réduire les problèmes de surchauffe et garantir un confort optimal aux élèves.

De nouveaux stores anti éblouissement ont été montés. Ces derniers confèrent une ambiance de classe idéale pour l'utilisation des nouveaux outils didactiques et des écrans.

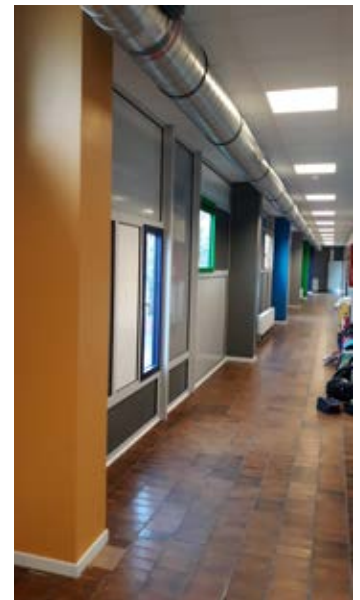
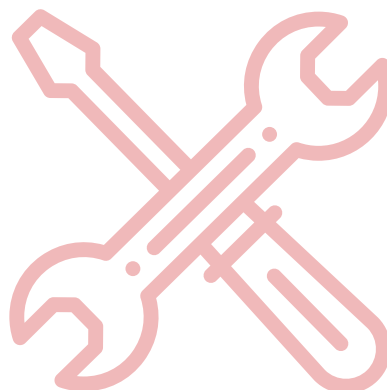
Ce projet, destiné à rendre le bâtiment performant, convivial, et esthétique a été totalement pensé et développé en interne par nos services communaux.

Le résultat de la rénovation est agréable, moderne et surtout plus confortable pour les enfants et les enseignants. N'oublions pas que le bien-être a une influence certaine sur les apprentissages !

Quel bonheur pour les enfants et le corps enseignant de pouvoir bénéficier d'un outil rénové et adapté aux nouveaux modes d'enseignement qui voient le jour !

Quels travaux ont été réalisés ?

- Nouvelles allèges isolantes
- Remplacement des châssis
- Remplacement des plafonds
- Rafranchissement des peintures intérieures
- Pose de protections solaires
- Ventilation
- Mise aux normes de l'électricité
- Chauffage : nouvelle chaudière, nouveau circuit : une seule chaudière pour 3 bâtiments, création de sous-station
- Détection incendie
- Remplacement de l'escalier de secours



BE-ALERT : ALERTÉ DIRECTEMENT EN SITUATION D'URGENCE



Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ?

Nous aimerions pouvoir vous avertir en cas de situation d'urgence dans notre commune. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose à présent de BE-Alert, un nouveau système qui vous informe immédiatement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone.

BE-Alert

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant aux autorités de vous informer en cas d'incident. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer un message à tous ceux qui pourraient être impactés par la situation d'urgence grâce à Be-Alert. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Des informations officielles, correctes, directement de la source.

BE-Alert utilise plusieurs canaux pour alerter les personnes concernées. Le message d'alerte peut être transmis par écrit via un sms, ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe ou encore via un email. BE-Alert a la capacité nécessaire pour avertir un grand nombre d'habitants via plusieurs canaux différents en même temps.

Soyez averti, où que vous vous trouviez

Vous pouvez recevoir un message Be-Alert de deux manières. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer une alerte sur base d'une liste d'adresse. Il est donc très important de vous inscrire à BE-Alert pour que vos coordonnées actualisées s'y trouvent. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous habitez à {Nom commune} et travaillez à {Bruxelles, Anvers, ...}? Enregistrez les deux adresses et restez toujours informé.

En cas d'importante situation d'urgence, un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut aussi envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone re-

çoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Vous pouvez de la sorte être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système, lorsque vous allez une journée {à la mer, en Ardennes, ...} ou lorsque vous allez {au parc, dans un centre commercial, ...}.

L'inscription est totalement gratuite.

Inscrivez-vous

Vous pouvez vous inscrire très facilement sur www.be-alert.be. Complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Inscrivez-vous dès aujourd'hui !



BE-Alert en 5 questions

Qu'est-ce que BE-Alert ?

BE-Alert est un système national qui vous alerte en cas de situation d'urgence. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Le message BE-Alert peut être transmis via sms, téléphone ou email.

Notre commune dispose dorénavant de BE-Alert.

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be. Vous pouvez de la sorte être informé si quelque chose arrive chez vous. Vous voulez être alerté en cas de situation d'urgence au travail ou dans votre famille ? Vous pouvez aussi enregistrer ces adresses pour recevoir une alerte.

Je n'ai pas de smartphone. Puis-je aussi m'inscrire ?

BE-Alert peut envoyer un message via différents canaux. Vous pouvez être alerté via un sms, un email ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un smartphone.

Est-ce que BE-Alert est gratuit ?

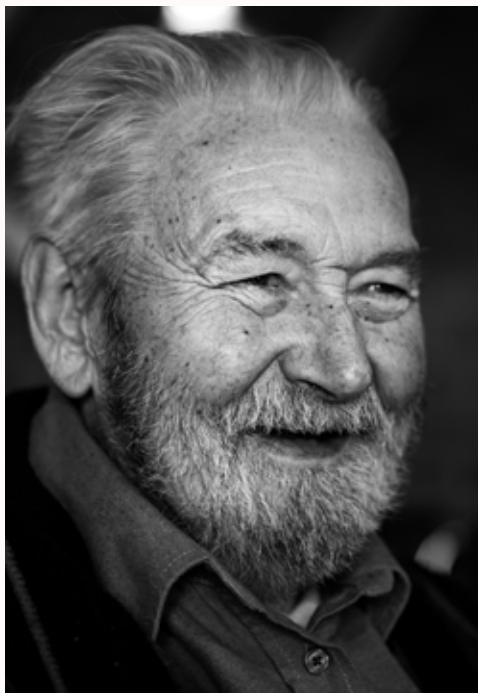
Oui. Vous pouvez vous inscrire gratuitement via www.be-alert.be.

Que dois-je faire si je reçois un message de BE-Alert ?

Il vaut mieux suivre les recommandations du message. En cas d'incendie, il vous sera ainsi demandé par exemple de rentrer et de fermer portes et fenêtres. Faites-le aussi vite que possible.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur www.be-alert.be !

Devenons réchauffeurs de **cœurs**



Le Centre d'Action Laïque de la province de Namur recherche des (m/f)

Conseillers laïques bénévoles

pour prendre notamment en charge l'assistance morale des personnes résidant en maison de repos et de soins. En tant que conseiller laïque, vous veillez scrupuleusement au bien-être et à l'autonomie des personnes, quelles que soient leurs convictions philosophiques et politiques.

Une mission que vous exercez dans un esprit de liberté de pensée et dans le respect de l'identité de la personne. En plus d'une assistance morale individuelle en maison de repos, vous proposez un accompagnement et une écoute téléphonique aux personnes demandeuses. Vous partagez les idéaux laïques et, outre le sens de l'autonomie et l'esprit d'initiative, vous témoignez d'empathie et de belles qualités d'écoute. Disponible une demi-journée

par semaine, vous disposez d'un moyen de locomotion vous permettant de vous déplacer sans difficulté dans un rayon de 15 Km.

Outre votre formation de base, le Centre d'Action Laïque assure la formation continuée sous forme de rencontres thématiques, d'interventions et de conférences.

Enthousiaste ? Adressez sans tarder votre lettre de motivation et votre curriculum vitae au **Centre d'Action Laïque de la province de Namur**, à l'attention de Patrick Vanderveiken, rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur ou via patrick.vanderveiken@laicite.com

Les personnes retenues seront invitées à un entretien.

GROUPEMENTS POLITIQUES



Inutile de contester que le COVID a chamboulé la vie économique et sociale partout dans le monde.

Cependant, nous pouvons aussi constater que la pandémie a conduit à de nouvelles solidarités.

Nombreuses et nombreux sont les Citoyens qui, en ces temps difficiles, consacrent du temps aux plus fragilisés de nos semblables.

Alors que le COVID pourrait et peut rendre méfiant à toutes rencontres avec les Autres, elles et ils n'hésitent pas à donner de leur personne.

Notamment en prenant des initiatives utiles à rendre le Quotidien de leurs semblables (...en souffrance, isolés,...) plus et mieux supportable.

Par exemple, en gardant leurs enfants pendant que ceux-ci cherchent une solution d'emploi. Ou encore, à bénéficier de denrées alimentaires de base en fonction de leurs maigres moyens. Moyens parfois réduits du fait du virus.

C'est animé par cet esprit de solidarité que le PS sambrevillois aura, de son côté, joint le geste à la parole en offrant un repas équilibré aux familles les plus démunies durant les fêtes de fin d'année.

On a aussi pu voir des plus jeunes promener le chien de leur voisine âgée.

Des jeunes qui ne ménagent pas leurs efforts alors qu'ils sont peut-

être la génération la plus touchée par la pandémie. Si ce n'est physiquement, moralement en tout cas ! Privée qu'elle est de tous ces contacts si nécessaires, voire indispensables à la réalisation et à l'émancipation personnelle de tout jeune.

Historiquement attachés à toutes formes de SOLIDARITÉ, nous nous associons et collaborons volontiers à ces gestes spontanés réinventés.

Ne serait-ce que parce qu'ils s'inscrivent clairement dans l'esprit d'une société plus juste et participative.

Cet objectif sociétal est parmi ceux qui font l'ADN de notre Parti.

Si la pandémie demeure (et risque de demeurer encore !) source d'inquiétudes, elle aura rappelé ce qui fait que nous pouvons et pourrons toujours VIVRE ENSEMBLE.

VOTRE ÉQUIPE PS



Qui aurait imaginé que 2020 serait à ce point antagonique ? Personne assurément.

Une crise inédite à partir d'un virus inconnu !

Voilà plusieurs mois que la crise Covid-19 nous a touchés, ici et à l'échelle planétaire, et qu'elle a ébranlé la société dans toutes ses dimensions.

En Belgique, afin de lutter contre la

propagation de la pandémie, une série de mesures fortes ont été prises.

Force est de constater qu'elle a mis en lumière notre impréparation face à un tel cataclysme, notre dépendance aux chaînes de production délocalisées et la nécessité d'une solidarité et d'une réponse européenne pour se sortir de ce bourbier sanitaire et économique.

Mais cette année a également révélé une solidarité inédite, une réflexion sur nos besoins essentiels que ce soit en matière de professions, de façons de vivre, de nourriture ou de possessions.

Ce doit être l'occasion d'une réflexion sur l'avenir que nous souhaitons et dont nous rêvons peut-être.

A nous tous de déterminer ensemble la direction et le projet que nous souhaitons pour notre propre avenir et celui des générations futures.

2020 se termine donc et personne ne s'en plaindra.

Formulons l'espoir que 2021 soit l'année du renouveau et de la joie retrouvée.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

LE GROUPE ÉCOLO



C'est pour bon nombre d'entre nous un soulagement d'avoir laissé 2020 dans les livres d'histoire.

2021, empli de promesses, ne doit

néanmoins pas nous griser...

Les métiers de contact, les cafés, les restaurants, leurs fournisseurs et tant d'autres ont souffert mais pourraient encore bien souffrir dans les prochains mois.

Tous ne pourront pas rouvrir, tous ne pourront pas nous servir, nous permettre de nous rapprocher comme autrefois.

Des plans de relance sont évoqués par tous les niveaux de pouvoir. Des sommes importantes pourraient être consacrées au renouvellement ou amélioration d'infrastructures routières, à la rénovation de bâtiments scolaires, à la « verdurisation » de l'économie, au soutien de métiers d'aujourd'hui et de demain...

Tout cela semble proposé de bonne

LE GROUPE DÉFI

foi et dépasse souvent le cadre des compétences communales.

Néanmoins, le Groupe DéFI de Sambreville sera particulièrement attentif aux retombées éventuelles et certainement espérées de toutes ces possibilités au profit de notre territoire.

Bien que le politique ne soit qu'un des rouages de cette quasi recons-

truction économique, nous veillerons à suivre les développements sur notre territoire communal et encourager la part de concrétisation de projets découlant de l'énergie développée par nos instances.

Nous ne doutons pas de la volonté de chacun de faire pour un mieux.

Mais... peut-être pourrions-nous envisager la révision de certains

projets communaux conçus lors de l'avant-covid... peut-être pourrait-on mettre entre parenthèses certaines décisions - devenues moins urgentes - d'affectation budgétaire au profit de nouveaux et nécessaires objectifs socio-économiques propres à cette prochaine « reconstruction » post-covid... ?

A méditer...

MR & CITOYENS

Chère Sambrevilloise, Cher Sambrevillois,

Cette année, la Journée Internationale de l'éducation du 24 janvier avait pour thème "Relancer et redynamiser l'éducation pour la génération COVID-19".

Notre système scolaire n'a pas échappé au grand chamboulement engendré par la pandémie de Covid-19. Directions et enseignants ont dû revoir leurs organisations, méthodes, outils de travail et contenus. Ils ont dû s'adapter et innover dans des conditions exceptionnelles.

Quant aux élèves, il leur faut une bonne dose de motivation pour s'accrocher.

Il faut saluer tous les acteurs du monde de l'enseignement pour leur

capacité d'adaptation et leur volonté de préserver au mieux les apprentissages.

Nous sommes tous conscients que ce mode de fonctionnement ne pourra bien sûr pas perdurer. Mais pourquoi pas en garder le meilleur ?

Le premier objectif de notre enseignement est bien sûr très concret. Chaque élève doit pouvoir lire, écrire et compter, dès la 3e primaire. C'est la base.

Mais aujourd'hui, nombreux sont ceux qui n'y arrivent pas et que l'on laisse dans un système scolaire où ils passent d'année en année sans que l'on remédie à leurs lacunes, qui s'accumulent, sans être encadrés spécifiquement.

Nous devons être favorables à la mise en place d'un mécanisme d'accompagnement spécifique pour les élèves qui décrochent et ne parviennent pas à acquérir les

savoirs essentiels qui constituent les fondations d'une vie autonomie et libre.

« Des citoyens éduqués, critiques, autonomes, c'est ce dont notre pays a besoin tant les défis sont immenses. Il y a le défi environnemental mais aussi le défi technologique. »

La crise sanitaire a démontré que les nouvelles technologies n'étaient pas un danger, mais une opportunité. Sans ces technologies, comment aurions-nous pu organiser des cours à distance ?

La pandémie aura aussi démontré que tout le monde n'a pas un accès égal à ces technologies.

C'est en acquérant l'ensemble de ces compétences que nos jeunes deviendront des citoyens responsables, qu'ils développeront leur esprit d'entreprendre et seront pleinement engagés dans leur vie personnelle et professionnelle.

MR & CITOYENS SAMBREVILLE



Reconnaissance de l'inceste comme crime d'abus sexuel

La publication du livre 'La Familia Grande' en France où il est question de violences sexuelles infligées à un adolescent par un membre de la famille a provoqué une véritable onde de choc dans tout le pays et suscité de multiples témoignages sur les réseaux sociaux.

Chez nous, la législation actuelle ne criminalise pas directement l'acte incestueux et ne le reconnaît pas comme un crime d'abus sexuel en tant que tel.

Ce vide juridique a pour conséquence que de nombreux auteurs

estiment que l'inceste n'est pas un acte pénalement répressible. Encore bien trop souvent tabou dans nos sociétés, l'inceste est pourtant bien présent et se révèle être dévastateur pour les victimes dont les séquelles font surface durant toute leur vie. La société est plongée dans le déni, comme si l'inceste n'existait pas, alors qu'il est présent autour de nous et dans toutes les tranches sociales.

Afin de remédier à cette carence juridique, le cdH par l'entremise de son président et de la députée fédérale cdH de Liège ont déposé une proposition de loi au Parlement fédéral qui vise à inscrire l'inceste dans le Code pénal en tant que crime à part entière.

Le texte se base sur trois piliers principaux :

1. La criminalisation de l'inceste,

à part entière et une échelle de peines qui s'y adjoint en fonction de l'âge de la victime ;

2. La présomption irréfutable de l'absence de consentement en ce qui concerne les mineurs. Tout mineur de moins de 18 ans est réputé, dans le cadre de l'acte incestueux, ne pas être en position de donner un consentement recevable aux yeux de la loi ;
3. L'imprescriptibilité du crime d'inceste, qui est un enjeu important pour libérer la parole, ce qui se passe souvent de nombreuses années après les faits.

Cette avancée majeure permettra de mieux protéger les enfants victimes d'inceste et de violences sexuelles en punissant leurs auteurs pour leurs actes passés et en empêchant toute récidive.

CDH SAMBREVILLE





NAISSANCES

NOVEMBRE 2020

- Candas, Eryne (AUV)
- Collignon, Lucie (FAL)
- Collignon, Lucie (FAL)
- Connart Moro, Gabriel (VEL)
- Debaucheron, Islam (AUV)
- Dekoninck, Hannah (AUV)
- Di Masi, Eva (TAM)
- Djangalele-Tuma, Emilien (FAL)
- Duchenne, Thiago (TAM)
- Evrard, Robin (AUV)
- Firat, Emir Ali (MOI)
- Firat, Emir Ali (MOI)
- Jeanmart, Léo (AUV)
- Joué, Danaé (ARS)
- Kayis, Elyesa (TAM)
- Lhajj, Ayna (AUV)
- Marin, Ernest (FAL)
- Noël, Timéo (AUV)
- Noppe, Lyanna (MOI)
- Orciari, Nova (VEL)
- Van Der Auwera, Timéo (TAM)
- Verheyden, Amadéo (MOI)
- Zacccone, Naya (AUV)

DÉCEMBRE 2020

- Alessandrini, Ezia (TAM)
- Bleus, Arya (FAL)
- Cailleau, Olivia (FAL)
- Delvaux, Aengus (ARS)
- Demeuse, Tyago (FAL)
- Gobin Van Muijlder, Nathan (AUV)
- Guesse, Ronan (TAM)
- Iannuzzi, Elisa (VEL)
- Lindekens, Hillona (AUV)
- Lotte, Nina (ARS)
- Mazières, Milyana (TAM)
- Pierrot, Lûna (VEL)
- Ricotta Martini, Telio (TAM)
- Rombaux, Eline (KEU)
- Safta, Milhan (AUV)
- Sinte, Nino (AUV)
- Tamburini, Roméo (AUV)
- Vandeloise, Athénaïs (TAM)
- Vandeloise, Sheïna (TAM)
- Vivier, Eléonor (MOI)
- Weerts, Nino (AUV)



MARIAGES

NOVEMBRE 2020

- Palese Albert (TAM)
& Servais Françoise (TAM)
- Seny Jean-Christophe (ARS)
& Maillis Julie (ARS)
- Melnik Maxime (Liège)
& Degroote Frédéric (Liège)
- Delfosse Loïc (VEL)
& Levecq Déborah (VEL)

DÉCEMBRE 2020

- Branche, Viviane Ghislaine (TAM)
& Pochet, Philippe Gérard Michel Ghislain (TAM)
- Piérard, Gary Alfred Adriano Fernand (AUV)
& Jeanmart, Edwige Christiane Pascale (AUV)
- Biasio, Christian (TAM)
& Batista Duval, Carmen Josefina (TAM)
- Van Der Auwera, Johan (AUV)
& Delvigne, Alicia Daniel Sabrina (AUV)
- Koulos Triada (TAM)
& Beynaerts Raymond (TAM)



Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives. Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours. Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant



DÉCÈS

NOVEMBRE 2020

- Blanchard, Aline (AUV)
- Blasi, Antonio (TAM)
- Bodart, Andrée (TAM)
- Carly, Jacques (AUV)
- Charlier, Alain (FAL)
- Chologounis, Constantinos (TAM)
- Clément, Marie-Jeanne (ARS)
- Cybulskiego, Stéphan (TAM)
- Decock, Willy (AUV)
- Delmotte, Patricia (FAL)
- Destrée, Robert (TAM)
- Devilers, Lina (TAM)
- Doucet, Daniel (AUV)
- Duchène, Willy (FAL)
- Duquesne, Willy (AUV)
- Evrard, Laurence (AUV)
- Janti, Michel (TAM)
- La Braca, Salvatore (AUV)
- Lacroix, Marie-Claire (ARS)
- Legros, Marie-Christine (VEL)
- Lombet, Jean-Marie (MOI)
- Looze, Mariette (AUV)
- Maloteau, Jeanny (AUV)
- Manes, Michele (MOI)
- Maroye, Christiane (KEU)
- Martano, Carmela (AUV)
- Mary, Claude (TAM)
- Mélotte, Alexandre (AUV)
- Michaux, Jean-Marie (AUV)
- Michaux, Louis (AUV)
- Mondy, Jacqueline (AUV)
- Monnom, Rose-Marie (ARS)
- Monseur, Yvonne (TAM)
- Moro-Benitez, Inocenta (TAM)
- Nemry, Agnès (TAM)
- Nys, Jean Julien (FAL)
- Quertimont, Louis (TAM)
- Raspini, Angiolo (MOI)
- Robert, Geneviève (MOI)
- Saucin, Albert (AUV)

- Smet, Roger (FAL)
- Tabakci, Müserref (TAM)
- Thibaut, Vittorio (TAM)
- Valle, Anton (ARS)
- Van Roosbroeck, Lydiéa (AUV)
- Zappala, Francesco (MOI)
- Zicot, Marie (FAL)

DÉCEMBRE 2020

- Albert, Renée (TAM)
- Bricourt, Marguerite (AUV)
- Colangelo, Vito (TAM)
- Decamps, Yvon (TAM)
- De Munck, Liliane (TAM)
- Ferraris, Nicole (ARS)
- Fissette, Georgette (AUV)
- Genicot, Christian (FAL)
- Gysbrechts, Monique (VEL)
- Henrard, Joséphine (MOI)
- Kessler, Armande (VEL)
- Koulos, Charilaos (TAM)
- Leboutte, Henri (AUV)
- Loetens, Robert (AUV)
- Lecocq, Marie-Christine (AUV)
- Massinon, Louis (TAM)
- Motte, Marina (FAL)
- Matthys, Albertine (TAM)
- Pirmez, Roland (FAL)
- Perpète, Christian (MOI)
- Pilate, Jacques (AUV)
- Sciarabone, Teresa (AUV)
- Simon, Roger (TAM)
- Stassart, Camille (AUV)
- Statsyns, Jean (ARS)
- Tzicas, Odysseas (TAM)
- Urbain, Eléonore (VEL)
- Val, Béatrice (AUV)
- Verbruggen, Yvette (TAM)
- Vassilakis, Robert (TAM)

MORAUX

CENTRE FUNÉRAIRE



Avenue Président Roosevelt 126 TAMINES
(Sambreville) • Funérarium à Tamines & Falisolle
Tél. : 071/77.28.86 24h./24 - 7/7

- Organisation complète de funérailles partout en Belgique et à l'étranger
- Assistance et conseil (avant et après les funérailles)
- Préparation et soins du corps
- Inhumation / incinération
- Formalités administratives
- Accueil et réception des proches
- Nécrologies / remerciements
- Fleurs
- Articles pour le cimetière
- Monuments funéraires / caveaux
- Prévoyance obsèques / Assurances décès

Rejoignez-nous sur notre page Facebook
Pompes Funèbres Moraux pour y consultez les nécrologies également disponibles sur notre site: www.moraux.defunt.be

www.moraux.defunt.be
centrefunerairemoraus@gmail.com
be0424970955



Centre Funéraire
MORAUX
de FALISOLLE

Un funérarium
totalement rénové avec
toutes les commodités
& un vaste parking

Route de Fosses, 66b
Tél. 071/77 28 86

Belfius

AGENCE DE SAMBREVILLE

Nous restons ouverts dans votre région

Rue de Falisolle 401 - 5060 Sambreville

Isolement, solitude, deuil, angoisses

BESOIN D'EN PARLER ?
UN BÉNÉVOLE LAÏQUE EST À VOTRE ÉCOUTE



0800 82 089

Garanties d'anonymat et de confidentialité

Numéro gratuit



S.R.L. Sambre-Soins

Lefèvre-Bertulezzi Jean-François & son équipe

- ★ Tous soins infirmiers (toilettes, pansements, injections, préparation des médicaments, insulines, soins palliatifs,...) 7j/7 et sans supplément.
- ★ Prises de sang à domicile. Sur rendez-vous et sans supplément.
- ★ Formule : « Rencontre avec nos séniors ». Infos et tarifs disponibles sur demande.

Rue de Falisolle 151
5060 Auvélais

GSM : 0474 68 25 05
tél. : 071 76 05 58

Pour les petits et grands

SUR RENDEZ-VOUS

0493 29 43 87

REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK



salon de toilette

41, RUE DE LA GRANDE FONTAINE
5060 ARSIMONT



TOITURES - ZINGUERIE - ISOLATION

SPRL **BAETMANS**

GSM 0494/36.27.63

AGREATION CL1 - D8 - D12- D22

RUE ST ROCH 48 - 5060 FALISOLLE - TÉL. 071/77 70 46 - FAX 071/77 58 11

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR - TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

**RECHERCHONS
OUVRIERS,
MANOEUVRES
ET APPRENTIS.
ENVOYEZ VOTRE
CV PAR MAIL.**

*Sambreville
Fosses-la-Ville*

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12



Essai sans engagement - Entretien - Garantie 5 ans

Rue De La Place, 6
5060 AUVELAIS
Tél. 071 77 31 78

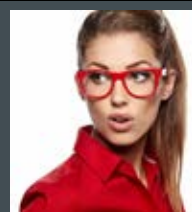


**GRANVILLE - PIRMEZ
OPTIQUE**

Votre vue est unique, elle mérite un opticien !



**Essais sans engagement
Tests auditifs
Garantie 5 ans
Service personnalisé
Piles auditives et accessoires
Bouchons de protection auditive**



www.audibilis.be | www.optiquegranville-pirmez.be